

Prévention des risques psychosociaux: aspects légaux et managériaux

29 novembre 2022 (Genève, journée entière)

Public visé

- Cadres
- Managers
- Directeurs
- Responsables d'équipe
- Chefs d'entreprise

Contenu

- Cadre légal de la prévention des conflits et atteintes à la personnalité au travail (mobbing, harcèlement sexuel, discrimination et stress, burn-out)
- Rôle et posture du manager dans ce contexte

Conditions-cadres

- Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez:

- Les facteurs de risques psychosociaux
- Les obligations légales de l'employeur en la matière
- Des outils pour améliorer votre posture lorsque vous êtes confrontés à ces situations

Vous saurez:

- Repérer les situations à risques et adapter votre posture
- Définir des stratégies de prévention individuelles et collectives dans votre entreprise ou votre équipe

Responsable du séminaire

Patricia Torres, consultante spécialisée en leadership, formatrice, coach certifiée et médiatrice assermentée. Après plus de dix ans en tant que cadre dans le domaine bancaire, tout d'abord comme spécialiste en fiscalité internationale puis gestionnaire de fortune pour la clientèle ultra-high-net-worth, Patricia Torres met à profit son expérience acquise dans un environnement exigeant et s'oriente vers le consulting, le coaching et la formation, notamment dans le domaine du leadership. Responsable de différentes formations, elle accompagne les équipes et les dirigeants afin de créer du lien, du sens, de la communication pour aider les professionnels à réparer, construire, avancer et développer leur potentiel.

Conférencière

Claudine Weber Zulet, avocate, médiatrice assermentée et coach certifiée est active dans la prévention des conflits et risques psychosociaux à Genève. Partenaire du réseau Human Capital Partners, elle intervient auprès d'organisations de différents secteurs. Elle dispose d'une expérience de conduite managériale et a travaillé en particulier dans le service juridique d'une banque pendant plus de vingt ans.



Patricia Torres



Claudine Weber Zulet

Date
29.11.2022 journée entière
Lieu
Fairmont Grand Hotel Geneva Quai du Mont-Blanc 19 1201 Genève www.fairmont.com/geneva
Prix du séminaire
CHF 780.– non-membre CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris
<ul style="list-style-type: none"> ▪ toute la documentation (version papier et numérique) ▪ café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café ▪ TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Patricia Torres
08.45–10.15	I. Cadre légal des risques psychosociaux, notions-clés II. Conflit et atteintes à l'intégrité personnelle : harcèlement sexuel, mobbing, discrimination ▪ Définitions, mécanismes et illustrations ▪ Conséquences et risques, signes avant-coureurs	Claudine Weber Zulet
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–12.00	▪ Rôle et devoirs du manager (juridique) ▪ Posture du manager: Cas pratique et élaboration d'une feuille de route	Claudine Weber Zulet
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–15.00	III. Stress et burn-out ▪ Notions, mécanismes et illustrations ▪ Conséquences et risques, signes avant-coureurs	Claudine Weber Zulet
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–17.00	▪ Posture du manager: Partage d'expériences/ élaboration de stratégies de prévention	Claudine Weber Zulet
17.00–17.15	Conclusion	Patricia Torres

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.